



Montréal, le 17 novembre 2006

## Gentilly-2 jusqu'en 2035?

Le Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec voit la poursuite de la production d'énergie nucléaire à Gentilly-2 d'un bon œil et nous avons défendu ce point de vue le 8 novembre dernier à Bécancour devant la Commission canadienne de la sûreté nucléaire (CCSN).

La CCSN tenait deux jours d'audiences publiques sur le renouvellement du permis d'exploitation de la centrale Gentilly-2 ainsi que le projet de réfection de cette dernière. Le projet propose une modification des installations de stockage des déchets radioactifs et le remplacement de certaines composantes du réacteur afin de poursuivre l'exploitation de la centrale jusqu'à l'horizon 2035. Lors de sa conception, il était prévu que Gentilly-2 soit en opération jusqu'en 2013.

Devant les commissaires, le président du SSPHQ, Benoît Bouchard, a rappelé que maintes études démontrent que le projet mis de l'avant par Hydro-Québec Production pour la centrale ne représente aucun risque inacceptable, ni pour les employés de la centrale, ni pour les citoyens de la région, ni pour l'environnement. Pourtant, il constate qu'« il existe bel et bien une problématique de perception de risque et d'opposition à la poursuite de l'exploitation de Gentilly-2. »

En effet, des groupes d'environnementalistes se sont opposés au renouvellement du permis d'exploitation de Gentilly-2 invoquant un argument moral contre l'énergie nucléaire. En gros, leur position est la suivante : un projet générant des déchets dont la gestion relèvera des générations futures ne peut être socialement acceptable.

### Une expertise à préserver

Mario Lupien, Vice Président du SSPHQ et expert chez Hydro-Québec dans le secteur atomique accompagnait Monsieur Bouchard lors de l'audience devant l'agence fédérale. Il a expliqué



© Hydro-Québec

aux commissaires que la fermeture de Gentilly-2 entraînerait la perte d'une expertise précieuse dans un secteur technologique de pointe : « Nous sommes d'avis que le maintien d'un domaine de connaissance comme le nucléaire et de sa culture scientifique spécialisée est un atout pour le Québec du 21<sup>e</sup> siècle. »

Gentilly-2 est la seule centrale nucléaire en fonction au Québec et ce depuis 1983. Elle produit 675 MW d'électricité, ce qui représente 3 % du capital énergétique d'Hydro-Québec.

Hormis la production d'énergie, Gentilly-2 contribue aussi au développement de la médecine nucléaire. Par exemple, Gentilly-2 est un important fournisseur de cobalt-60 à l'échelle mondiale, un élément radioactif qui sert à la stérilisation d'équipements médicaux.

La CCSN devrait rendre publique sa décision face aux demandes d'Hydro-Québec Production avant Noël. L'entreprise annoncera s'il est opportun de procéder à la réfection et ainsi poursuivre l'exploitation de la centrale seulement en 2008.

\* Le mémoire du SSPHQ présenté au CCSN est disponible sur notre site web.